



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calcul

Question écrite n° 113331

## Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le cas de certaines personnes handicapées percevant l'AAH qui, après le décès de leurs parents, bénéficient d'une pension de réversion qui peut leur faire perdre le bénéfice de leur allocation d'adulte handicapé. Elles se trouvent donc pénalisées, par le fait que la pension de réversion est imposable sur le revenu, contrairement à l'AAH. Il lui demande si des mesures sont prévues pour éviter ainsi que les personnes concernées soient défavorisées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113331

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13124